

Dominique MORCRETTE

Orthophoniste
chargée de la Mission Illettrisme et
Orthophonie à la FNO
9B, rue Samson
27200 VERNON

RÉSUMÉ :

La conscience récente que nous avons de l'illettrisme amène chercheurs et acteurs à définir, à compter, à connaître et à comprendre pourquoi certains adultes n'accèdent pas aisément à l'écrit. L'évocation des différents points de vue permettra de replacer, à partir d'éclairages différents ce que ce terme recouvre : le point de vue du statisticien et de l'économiste, celui du psychologue et celui du clinicien. L'étude comparative des points de vue de l'orthophoniste et du psychologue plaidera en faveur de la complémentarité nécessaire des différents acteurs dans la lutte contre l'illettrisme et montrera l'intérêt de la prise en compte du point de vue de l'orthophoniste au moment de l'évaluation des capacités à lire et à écrire des personnes illettrées.

MOTS-CLÉS :

Illettrisme - Évaluation - Repérage - Emploi - Capacités - Remédiation - Outils - Appropriation - Lire - Écrire.

ÉVALUATION(S) : MOT-CLÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

par Dominique MORCRETTE

SUMMARY : *Assessing illiteracy*

Recent awareness about illiteracy has lead researchers and training centres dealing with illiterate people to establish and understand why some adults do not find reading and writing easily accessible.

A review of different opinions in various scientific fields (such as statistics and economics, psychology and speech and language therapy), will help us comprehend the full meaning of the word illiteracy. Comparing the views of speech and language therapists and psychologists will support the idea that it is necessary for all partners dealing with illiteracy to collaborate together, and will show the role of speech and language therapy in assessing illiterate people's abilities to read and write.

KEY WORDS :

Illiteracy - Assessment - Screening - Employment - Abilities - Rehabilitation - Appropriation - Reading and Writing.

L'évaluation est un des mots-clés de l'éducation de la remédiation et de la rééducation ; l'illettrisme n'y échappe pas. Les termes *évaluation, bilan, diagnostic, positionnement*, souvent utilisés les uns pour les autres, ne relèvent pas des mêmes motivations initiales et n'appellent pas les mêmes réponses. Celui d'illettrisme, lui aussi, renvoie à une notion floue, controversée, aux nombreuses définitions.

Celles-ci ont considérablement évolué au cours de ces dernières années : elles se sont séparées d'un concept tiers-mondiste, en distinguant illettrisme et analphabétisme, ainsi que d'un concept misérabiliste (illettrisme - pauvreté...) ou encore uniquement clinique. "La notion d'illettrisme ne constitue pas comme l'analphabétisme un seuil culturel strict qui oppose ceux qui savent lire ou écrire à ceux qui ne savent pas*". Ces définitions ne décrivent qu'imparfaitement et partiellement la face éclairée d'un phénomène qui, en se donnant à connaître, se complexifie.

Le G.P.L.I.** considère, aujourd'hui, comme "relevant de situations d'illettrisme, des personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées, et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle. Ces personnes, qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, familiales ou fonctionnelles, et n'ont pu user de ces savoirs et/ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile et qui évitent et/ou appréhendent ce moyen d'expression et de communication***".

REPÉRAGE QUANTITATIF

La première motivation de l'évaluation est sociale et politique : il s'agit d'un strict repérage du problème, avec, comme conséquence son impact pour la société : combien de personnes sont-elles illettrées ?

On ne possède actuellement que quelques références, qui restent, de toute façon, controversées car les critères reconnus varient en fonction des pays, des époques et des acteurs qui repèrent.

En France, l'évaluation de l'illettrisme ne se fait jamais sans mentionner les chiffres produits par L'Education Nationale et notamment par ses services de l'Evaluation et de la Prospective sur le savoir "Lire-Ecrire et Compter" au CE2, à l'entrée en 6^e et par les pourcentages de réussite au Baccalauréat.

Cependant, il n'existait aucun repérage systématique de l'illettrisme, en dehors des enquêtes diligentées par le ministère de la Défense, et une grande enquête confiée par le G.P.L.I. à l'institut INFOMÉTRIE. Il a donc fallu créer puis utiliser des outils permettant une investigation la plus objective possible.

Les études menées depuis longtemps sur les appelés du contingent en ont fait une population statistiquement très intéressante : 24% des 400 000 appelés déclarent n'avoir obtenu aucun diplôme et n'avoir pas atteint un niveau supérieur à celui de la classe de troisième.

A partir de 1990, le Ministère de la Défense, participant aux actions du G.P.L.I., a conçu, expérimenté et mis en œuvre un instrument d'évaluation des niveaux de performance en lecture, chez les appelés au service national*.

L'expérimentation est réalisée en allant de la syllabe à la phrase puis au texte, selon une idée hiérarchisée du savoir-lire, en référence aux travaux d'Alegria, de Ségui, Bryant, Fayol, ainsi que ceux de l'équipe de recherche de Bentolila.

Pour ce faire, un test a été constitué de sept épreuves hiérarchisées évaluant chacune un degré de performance en lecture. La performance retenue est celle correspondant à la plus haute épreuve réussie. Quatre niveaux ont été détectés :

- aucune possibilité d'accéder au sens des mots : 2,50%
- compréhension de mots isolés ou de phrases simples : 6,20%
- mécanismes élémentaires de contextualisation et de relations interphrastiques : 10,8%
- seuil d'efficacité de lecture : 80,50%.

*J. Hebrard, 1990

**G.P.L.I. : Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, groupe interministériel, créé en 1984, à la suite du rapport "Des illettrés en France" (V. Espérandieu, A. Lion, J.P. Bénichou). Président : P. Lequiller.

***G.P.L.I. - Ministère du Travail, du Dialogue Social et de la Participation - Centre INFO : De l'illettrisme, état des lieux de la recherche universitaire concernant l'accès et le rapport à l'écrit, 1995.

*Bentolila et coll., 1992

Comme les autres repérages quantitatifs, il ne fait que décrire un savoir-faire théorique limité à une population donnée, et ne mesure qu'un aspect de la lecture, dans un contexte particulier (ce test vient d'être appliqué également aux jeunes détenus et aux personnes allocataires du RMI).

Il est cependant particulièrement intéressant pour la société qu'il oblige à tenir compte des problèmes liés à l'absence de lecture que rencontrent près de 9% de la population et à mettre en place les mesures qui leur éviteront, de ce fait, une exclusion sociale et culturelle.

Il pose le problème des limites du repérage voire du dépistage.

Les orthophonistes ont déjà expérimenté le repérage des troubles du langage : un outil rapide, utilisable facilement, a été créé : ERTL4*, mais *"il ne pourra remplacer ni le dépistage orthophonique, plus fiable mais plus lourd, et utilisable par les seuls orthophonistes, ni le bilan orthophonique, phase d'expertise incontournable du diagnostic et du pronostic orthophoniques**"*.

Et si dépister n'est pas traiter, et si aussi, selon certains, l'illettrisme est *"le produit d'élites prenant conscience brutalement d'un phénomène social qu'elles auraient intérêt, pour toute une série de raisons avouables ou non, à dramatiser"****, mieux connaître la population relevant de situation d'illettrisme, ne serait-ce qu'en le dénombant, permet une prise en compte de leurs besoins, dans la vie sociale, culturelle, personnelle et professionnelle.

REPÉRAGE ÉCONOMIQUE

Ce repérage est également nécessaire en termes d'économie et de coûts. On décrit souvent les difficultés des personnes maîtrisant mal la lecture et l'écriture comme un frein à leur intégration dans le monde du travail et dans la vie professionnelle.

Existe-t-il un lien entre le nombre de demandeurs d'emploi et celui des personnes dites "illettrées" ? Existe-t-il une relation directe entre un niveau scolaire et une qualification reconnue ? Les "bas niveaux de qualification" sont-elles des personnes à "faible niveau de diplôme" et ce, même si elles possèdent des savoirs "incorporés non reconnus*".

Enfin, les mutations technologiques ne cristallisent-elles pas les difficultés de mobilisation cognitive, de capacités de communication, d'adaptation au changement qui seraient liées à l'illettrisme ?

Un certain nombre d'études* ont analysé ces questions et ont tenté de les rapprocher des différentes offres qui apparaissent sur le marché de l'emploi et qui demandent des compétences développées par les personnes possédant un bas niveau de qualification.

Deux types d'outils de repérage ont été formalisés d'abord en direction des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement pour leur permettre d'améliorer la qualité de leur accueil, d'identifier les personnes en situation d'illettrisme, et de faciliter leur accès aux dispositifs de formation. Ces outils comprennent une courte évaluation des compétences en lecture/écriture et surtout un entretien d'accueil spécifique et personnalisé*.

Un autre type d'outils va chercher à mieux gérer offres d'emploi et commandes de formation en impliquant plus efficacement les acteurs divers impliqués à ces formations : ce repérage des besoins, des moyens et des personnes est indispensable à la gestion "économique" de l'illettrisme.

La problématique aujourd'hui s'oriente vers l'idée qu'il n'est pas nécessaire de commencer par des formations d'alphabétisation avant d'entreprendre des formations professionnelles dans la mesure où la formation intégrée conduite selon une méthodologie socio-économique associe étroitement les deux aspects et s'appuie sur l'expérience des illettrés**.

*C. Maeder et B. Roy, 1999

**J.M. Kremer, 1993

***C. Bouvet et coll., 1995

*B. Lahire, 1993

*dont ISEOR 1991

*Naziha Elgah-Houdi, CUEPP (Centre Université-Economie d'Education Permanente) Lille 1- (non publié), 1996.

**"Surmonter les dysfonctionnements liés à l'illettrisme et aux bas niveaux de qualification en entreprise" ISEOR, Janvier 1991.

REPÉRAGE-DIAGNOSTIC

Il s'agit maintenant de connaître mieux, et de décrire les caractéristiques psychologiques, culturelles, "communicationnelles", sociales des adultes dits "illettrés" et de mieux cerner ce "concept attrape-tout*" qui est appliqué à des phénomènes fort différents et que décrit Jean Hebrard : l'illettrisme lié à la pauvreté ou à la précarité des moyens d'existence (population peu scolarisée que l'on a pris l'habitude de désigner comme "quart-monde"), celui des populations nomades traditionnelles à scolarité très perturbée (tziganes, forains, bateliers), celui des jeunes adultes issus des filières dites spécialisées du système scolaire ou sortis de la scolarité obligatoire sans diplôme ni formation, les difficultés de relation à l'écrit de personnes qui, sans avoir été en échec, ont connu de fortes perturbations dans leur scolarité, voire dans leur vie personnelle. Mais on y ajoute aussi le manque d'habileté dans les situations de lecture fonctionnelle (fréquemment mesurée par une vitesse de lecture trop lente), la mauvaise maîtrise du code orthographique, la maladresse dans les situations exigeant une production d'écrit, voire de goût pour la lecture.

*J. Hebrard, 1990

Des évaluations qualitatives tournées vers la remédiation sont indispensables pour proposer une formation aussi efficace que possible, à ceux qui, après des années de sentiment d'échec, se mobilisent pour dépasser leurs difficultés.

Evaluations des compétences

Elles sont souvent décriées, par ceux qui rappellent, à juste titre, qu'elles supposent l'illettrisme en termes de conduites d'échec, de négativisme, mais au sein des formations elles-mêmes, elles restent indispensables car utiles aux formateurs : leur mission est de dresser une liste des "savoir-faire" en lecture-écriture. On les trouve très diversement répertoriées, selon des cadres théoriques différents, dans les outils de repérage quantitatifs, mais aussi dans la plupart des outils les moins formels par exemple dans le D.M.A.* qui dresse un certain nombre de "compétences" que possède la personne illettrée, et également dans nos outils orthophoniques qui vont mettre en avant un certain nombre de connaissances et de difficultés qu'il est bien utile de répertorier avant de les analyser.

*J.M. Besse : "Diagnostic des Modes d'Appropriation de l'Écrit" Laboratoire de Psychologie de l'Éducation et de la Formation à Lyon, 1994

Evaluations cognitives

Il existe aujourd'hui plusieurs modes d'approche du fonctionnement cognitif de l'adulte lecteur. A partir d'une modélisation de l'activité du lecteur compétent qui servira de base théorique, on va observer les mécanismes mentaux impliqués, manipulés dans diverses tâches (régularité du mot, longueur, fréquence d'apparition...).

Ces opérations sont automatisées chez le lecteur habile, de sorte que son attention ne se porte que sur le texte lui-même.

Dans ces outils, des épreuves sont construites pour tester le fonctionnement des différents composants et/ou sous-composants du modèle. L'échec à une épreuve permet alors d'imputer le déficit observé à un composant particulier*.

*F. Andrieux et coll. 1995

Deux outils peuvent être cités : DIAGNOS (diagnostic du fonctionnement cognitif dans la lecture et la compréhension des textes)* et ECCLA (Évaluation-diagnostic des Capacités Cognitives en Lecture du lecteur Adulte)* élaboré à L'Université de Bourgogne à Dijon.

*Denhière, Verstiguel, Thomas 1994

*Zagar, Jourdain, Lété 1993

Evaluations cognitivo-comportementales

Il s'agit ici d'une démarche relativement différente des précédentes. Elle est basée sur les concepts d'appropriation et les modes d'appropriation de l'écrit. Le D.M.A., élaboré par J.M. Besse et son équipe du Laboratoire de Psychologie de l'Éducation et de la Formation à Lyon "porte autant sur la manière dont le lecteur s'y prend pour réussir les tâches proposées, sur les procédures de traitement de l'information écrite qu'il mobilise que sur l'efficacité de cette activité, les résultats qu'il obtient. On essaie aussi d'étudier comment sont structurés ces savoirs et comment le "sujet" travaille effectivement l'écrit*".

*J.M. Besse, 1996

Les supports sont des écrits sociaux (scènes de la vie quotidienne, journaux gratuits, plan de métro etc...), pour tenir compte de l'expérience initiale du scripteur, la complexité en est progressive.

Il s'agit d'un entretien, non directif, entièrement enregistré, où l'évaluateur va amener son interlocuteur à expliciter ses réponses et son raisonnement.

Il tient compte :

- des motivations diverses personnelles et sociales qui impriment au scripteur un sens et une force,
- de la mise en œuvre de capacités métalinguistiques et métacognitives, portant sur les fonctions et les supports de l'écrit,
- des différentes procédures organisées à partir de stratégies qui sont fonction des types de textes,
- des pratiques et des méthodes de travail.

On s'attache à comprendre ce que l'individu a réussi au cours de son activité de lecture et d'écriture, comment il s'y est pris, pour accomplir sa tâche.

Evaluations cliniques

Le D.M.I.* est issu de l'expérience clinique des orthophonistes, qui possèdent comme base de leur travail, des qualités d'analyse des difficultés et des capacités des personnes. Bien que leur compétence habituelle soit du domaine de la thérapie et de la santé, lors de leurs interventions au sein des groupes de formation, ils sortent tout à fait de ce cadre, et ne considèrent pas l'illettrisme comme une pathologie, encore que certaines des personnes illettrées aient présenté (et présentent encore) des troubles du langage écrit (et oral).

Il est basé sur le principe qu'on ne peut proposer une unique formation à celui qui ne possède pas les qualités nécessaires à l'apprentissage qu'il souhaite depuis toujours et qui a mobilisé plus ou moins en vain ses efforts, à celui qui n'a pas été en contact régulier avec l'écrit par manque de stimulation culturelle ou encore à celui qui éprouve des difficultés d'ordre psychologique et social telles qu'il ne peut mobiliser sa capacité à apprendre : reconnaître et analyser ces difficultés, c'est déjà un grand pas vers une individualisation positive de la remédiation.

Le D.M.I. va objectiver, selon divers aspects, des connaissances en lecture (lecture oralisée, compréhension, qualité de l'adressage) et en expression écrite (transcription phonologique, grapho-phonémique, transcription de la syntaxe et de la morpho-syntaxe). Il va ensuite mettre ces connaissances en parallèle avec des capacités non-verbales (mémoire immédiate visuelle et auditive), et des capacités verbales (mémoire auditivo-verbale, conscience phonologique, conscience métalinguistique, expression orale).

C'est ce parallèle qui va être porteur d'indications pour la remédiation.

Il s'agit d'évaluer des connaissances et de les rapprocher de capacités cognitives utiles et automatisables chez l'apprenant.

Il avait semblé intéressant de rapprocher ces deux derniers outils qui donnent aux formateurs toute une série d'informations complémentaires qui vont lui permettre de proposer une formation individualisée et adaptée à chacun.

L'aide de l'association "Recherche et Partage" a permis de valider la pertinence de chacun des outils par comparaison. On a ainsi mis en évidence cinq niveaux de fonctionnement dans le langage oral et écrit :

- les capacités/ les outils y compris la mémoire immédiate,
- l'activité cognitive sur l'écrit ou les performances,
- l'état de la réflexion du sujet sur sa façon de procéder (métacognitif),
- l'état de la réflexion et du discours du sujet sur la langue,
- la métapragmatique et les aspects socio-affectifs.

Frédérique Brin*, dans l'étude comparative qu'elle a réalisée pour cette recherche, en a présenté le résultat.

Ces deux outils, D.M.I./D.M.A., permettent de répondre, au plus près, aux besoins des personnes illettrées, et de proposer des programmes individualisés de formation, tout en s'adaptant aux projets, aux désirs, et aux motivations de la personne, et en lui donnant la possibilité d'établir un lieu de rencontre et de négocier sa propre réponse.

*D. Morcrette, D.M.I. : Evaluation des Difficultés et des Moyens en Illettrisme, 1993

*à paraître

Catégories	Langage écrit			Langage oral
	Lecture	Ecriture dirigée	Ecriture semi-dirigée	
Capacités/outils, y compris la mémoire immédiate	DMI DMA	DMI	DMA	DMI
Performances	DMI DMA	DMI	DMA	DMA
Métacognitif	DMA		DMA	DMA
Métalinguistique	DMI	DMI	DMA	DMA
Performances aspects socio-affectifs			DMA	DMA

D.M.I. : D. MORCRETTE : "Evaluation des Difficultés et des Moyens en Illettrisme" - 1993

D.M.A. : J.M. BESSE : "Diagnostic des Modes d'Appropriation de l'écrit" - 1994

CONCLUSION

Toutes ces approches de l'illettrisme, réalisées depuis une dizaine d'années, ne semblent pourtant pas nous conduire vers un consensus sur lequel chercheurs et praticiens pourraient s'appuyer. Ce que nous envisagions hier comme fiable se révèle aujourd'hui flou. Les études et les modèles proposés à la fois par les neurosciences, par la psychologie cognitive, mais aussi par la gestion socio-économique, par l'approche clinique, ainsi que par toutes les autres approches associées de près ou de loin à la lecture-écriture, nous font apparaître l'illettrisme comme un artefact c'est à dire "un mot commode derrière lequel se cache une réalité inconnue".

En revanche, la multiplicité des publics concernés et des angles d'approche obligent les acteurs qui ont pour mission d'y remédier à partager leurs références, leurs connaissances et leurs questionnements. On est loin aujourd'hui des réponses simplistes et figées. Si le problème que pose l'illettrisme est complexe, il paraît cependant primordial de ne pas oublier qu'il n'est pas impossible d'y remédier et on peut choisir, en guise de conclusion, de paraphraser Dominique Giné et Bernadette Cassard, deux acteurs dans la lutte contre l'illettrisme, en faisant dire à "Paul ou l'impossible rapport à l'écrit"* cette belle phrase d'espoir "Ça y est, je sais lire!... ou la mise en place d'une certitude : tout le monde peut apprendre à lire, même après des années d'échec**".

*D. Giné, 1992

**B. Cassard, 1993

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEUX F. (1990). Les enjeux liés à une connaissance de l'illettrisme. Contre l'illettrisme : points de vue et réflexions. Guide pour la formation des adultes. Cahier N°2./Secrétariat d'Etat à la Formation Professionnelle, G.P.L.I. Centre Inffo p.7-10
- ANDRIEUX F., FALAIZE B. (1995). De l'illettrisme : état des lieux de la recherche universitaire concernant l'accès et le rapport à l'écrit. GPLI, Ministère du Travail, du Dialogue Social et de la Participation. Paris : Centre Inffo, 57 p.
- BENTOLILA A., BROSSIER D., MAZEL I., VERNIZEAU J.N. (1992). Approche de l'illettrisme en France. Premiers résultats à partir du test passé à la Direction Centrale du Service National depuis mai 1990. G.P.L.I., 20 p.
- BESSE J.M. (1996). Bilan cognitif sur l'écrit. *Education de diffusion des savoirs en Education*. N°8 pp. 39 à 41.
- BOUVET C., FALAIZE B., FEDERINI F., FREYNET P. (1995). *L'illettrisme, une question d'actualité*. Paris : Hachette-Education, 175 p.
- BRIN F. (sous presse), intérêt et complémentarité des deux outils DMI et DMA dans l'intervention auprès d'adultes illettrés, in *Illettrisme : quels chemins vers l'écrit*, sous la direction de F. Andrieux, J.M. Besse et B. Falaize, Paris : Magnard.
- CASSARD B. (1993). Ça y est, je sais lire!... ou la mise en place d'une certitude : tout le monde peut apprendre à lire, même après des années d'échec, Lille. *Les cahiers d'études du Cuepp*. N°24, 74 p.
- GINET D. (1992). Paul ou l'impossible rapport à l'écrit. *L'illettrisme en question*. Lyon : P.U. p.221-233
- HEBBARD J. (1990). Illettrisme, le cas de la France. *Actualité de la Formation Permanente* - N° 106 p. 25 à 31.
- KREMER J.M. (1993). Prévention : du concept à la pratique. *Colloque illettrisme et orthophonie*, S.R.O.A pp. 82 à 98.
- LAHIRE B. (1993). Modes d'appropriation du poste de travail par des adultes de "bas niveaux de qualification". *Revue Française des Affaires Sociales* N°1
- MORCRETTE D. (1993) *D.M.I. Illettrisme et Orthophonie*. Isbergues : Ortho-Edition. 101 p.
- MAEDER C., ROY B. (1994). ERTL 4, Isbergues : Ortho-Édition.